

**RÉUNION EXTRAORDINAIRE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
VILLE DE SHIPPAGAN À LA SALLE ERNEST RICHARD**

DATE : Le 6 juillet 2017

HEURE : 19 h

PRÉSENCES : Les conseillers Kassim Doumbia, Patrice-Éloi Mallet, Rémi Hébert, la conseillère Marie-Lou Noël et la maire Anita Savoie Robichaud.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : Mylène Chiasson, greffière et Brigitte Mazerolle Arseneau, directrice générale.

ABSENCE : Le conseiller Percy Mallet

Points à l'ordre du jour :

1. Ouverture de la réunion

La séance est ouverte à 19 h et la maire, Anita Savoie Robichaud, souhaite la bienvenue au public.

2. Divulgarion de conflits d'intérêts

Le conseiller Patrice-Éloi Mallet déclare conflits d'intérêts pour le point 8.

3. Adoption de l'ordre du jour

La conseillère Marie-Lou Noël propose qu'on ajoute un point 11 intitulé «parole au public». Il est proposé par le conseiller Patrice-Éloi Mallet et appuyé de la conseillère Marie-Lou Noël que l'ordre du jour soit adopté avec cette modification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. États financiers 2016

À la suite de la présentation du représentant de la firme comptable Losier, Doiron, Larocque, Hébert, le conseil municipal ayant pris connaissance des états financiers vérifiés pour 2016, il est proposé par le conseiller Kassim Doumbia appuyé de la conseillère Marie-Lou Noël que l'on adopte les états financiers vérifiés pour 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Soumission pour les égouts sanitaire et pluvial 12^e Rue (projet ES-02-17)

Il est proposé par le conseiller Patrice-Eloi Mallet appuyé par la conseillère Marie-Lou Noël que le contrat pour la réfection de l'égout sanitaire et la construction de l'égout pluvial sur la 12^e Rue à Shippagan soit octroyé au plus bas soumissionnaire, soit à la compagnie Foulem Contruction pour la somme totale de 726 633.25\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Rénovation de l'édifice de l'Hôtel de ville

En prévision de la rénovation majeure de l'Hôtel de Ville de Shippagan au coût total de 2 256 817 incluant les taxes, il est proposé par la conseillère Marie-Lou Noël appuyé du conseiller Kassim Doumbia que la municipalité de Shippagan utilise toutes les sources de financement suivantes pour réaliser le projet

- a. Utilise les fonds de la réserve d'immobilisation de 615 000 \$;
- b. Demande une aide financière à la Société de développement régional de 500 000 \$;
- c. Demande à la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités l'autorisation d'emprunter, en vue d'une dépense en capital, la somme de 1 641 818 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Demande d'emprunt de capitaux

En prévision de la rénovation majeure de l'Hôtel de ville de Shippagan au coût total de 2 256 817 incluant les taxes, il est proposé par le conseiller Patrice-Eloi Mallet appuyé du conseiller Kassim Doumbia que par les présentes, la municipalité de Shippagan demande à la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités l'autorisation d'emprunter, en vue d'une dépense en capital, la somme de 1 641 818\$ devant servir aux fins suivantes :

	Somme	Durée
Fonds de fonctionnement général		
<u>Service d'administration générale :</u>	996 918 \$	20 ans
• Rénovation de l'édifice municipal	96 600 \$	15 ans
	48 300 \$	5 ans
<u>Service d'administration générale :</u>		
• Financement intérimaire qui représente la partie de subvention de la SDR (Société de développement régional) dans le cadre de la rénovation de l'édifice municipal pour le secteur communautaire	500 000 \$	3 ans

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

À ce moment-ci de la rencontre, le conseiller Patrice-Éloi Mallet quitte la rencontre.

8. Demande de don par l'UMCS (École d'été de perfectionnement sur le vieillissement)

Il est proposé par le conseiller Rémi Hébert appuyé du conseiller Kassim Doumbia qu'une contribution financière de 1000\$ soit octroyée pour l'organisation de la 2^e édition.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

À ce moment-ci de la rencontre, le conseiller Patrice-Éloi Mallet reprend son siège.

9. Nomination de l'auditeur indépendant externe pour 2017

Il est proposé par le conseiller Kassim Doumbia appuyé du conseiller Patrice-Éloi Mallet afin que l'administration fasse une étude de marché sur les coûts d'un auditeur indépendant pour l'année 2017 et que l'on revienne sur ce point à une réunion ultérieure.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
VILLE DE SHIPPAGAN**
Quinta Samie Robichaud MAIRE
 SECRÉTAIRE MUNICIPAL

10. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 20 h 20.

11. Parole au public

La maire donne la parole au public.